LE PRESENT COMMUNIQUE N'EST PAS DESTINE AUX AGENCES DE TRANSMISSION DES ETATS-UNIS ET NE DOIT PAS ETRE DIFFUSE AUX ETATS-UNIS

CANADA HOUSE FAIT LE POINT SUR LES AFFAIRES ET LA TRANSACTION

Louiseville, Québec – 22 mars 2022 (CNW) - Canada House Wellness Group (CSE: CHV) (« **Canada House** » ou la « **Société** »), une entreprise de cannabis médical entièrement intégrée, est heureuse de faire le point sur sa transaction annoncée précédemment (la « **transaction** ») avec Montréal Cannabis Médical Inc. (« **MTL Cannabis** »). Comme annoncé précédemment le 26 novembre 2021, la Société et MTL Cannabis travaillent avec diligence à l'intégration de leurs activités avant la clôture de la transaction, qui devrait désormais avoir lieu au deuxième trimestre de 2022, sous réserve de la satisfaction de toutes les conditions de clôture restantes, à savoir la réception des états financiers audités requis de MTL Cannabis, la réception des approbations réglementaires applicables et l'approbation des actionnaires décrite dans le communiqué de presse de la Société daté du 26 novembre 2021.

Canada House travaille en étroite collaboration avec MTL Cannabis et ses auditeurs à l'achèvement des états financiers audités de MTL Cannabis pour les exercices se terminant les 31 mars 2020 et 2021, et a examiné les états financiers intermédiaires pour les périodes de trois mois et de neuf mois se terminant le 31 décembre 2021 (les « **états financiers de MTL Cannabis** »). À ce propos, étant donné que les auditeurs de MTL Cannabis ont été nommés en 2021 et qu'ils n'ont par conséquent pas été en mesure d'observer le dénombrement des stocks physiques ou des actifs biologiques de MTL Cannabis au 31 mars 2020, ils ne seront pas en mesure d'exprimer une opinion non modifiée en ce qui concerne les stocks et les actifs biologiques. Canada House a demandé à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario de lui accorder une dispense afin de permettre aux auditeurs de MTL Cannabis d'exprimer une opinion modifiée à l'égard de ces éléments. Rien ne garantit qu'une telle dispense sera accordée aux conditions demandées ni qu'elle le sera du tout. Toutefois, la Société et MTL Cannabis prévoient actuellement de remettre une circulaire d'information de la direction à leurs actionnaires au cours du deuxième trimestre de 2022 relativement à l'assemblée générale qui suivra.

« Compte tenu du retard dans la clôture de la transaction en raison de la finalisation des états financiers de MTL Cannabis et de la conversion requise des rapports d'une entreprise privée aux IFRS, nous estimons qu'il est essentiel de communiquer notre engagement indéfectible à l'égard de cette transaction, a commenté Rich Clement, chef de la direction, MTL Cannabis. Nous avons fait d'énormes progrès avec Chris et l'ensemble de l'équipe de Canada House pour intégrer nos activités au mieux de notre capacité avant la clôture afin de maximiser le rendement opérationnel et financier de la Société, ce qui nous permettra de conclure la transaction et de reprendre la négociation simultanément. Nous croyons que l'union de Canada House et de MTL Cannabis permettra de créer une entreprise combinée qui changera la façon dont les entreprises canadiennes de cannabis sont perçues sur le plan opérationnel et des résultats. Je tiens à remercier Chris et son équipe pour leur soutien continu alors que nous optimisons nos activités respectives. »

Comme la transaction constitue un « changement fondamental » au sens des politiques de la Bourse des valeurs canadiennes, la négociation des actions ordinaires de Canada House est actuellement interrompue et elle le demeurera tant que la Bourse des valeurs canadiennes n'aura pas approuvé la reprise de la négociation, ce qui ne devrait pas se produire avant la fin de la transaction.

Pour en savoir plus sur la transaction, consultez le communiqué de presse de l'entreprise daté du 9 août 2021 et du 26 novembre 2021, qui est disponible sur SEDAR à www.sedar.com.

Le point sur l'intégration et les affaires

Le point sur la culture et les ventes

MTL Cannabis a continué de travailler en étroite collaboration avec les filiales en propriété exclusive de Canada House, IsoCanMed Inc. (« **ICM** ») et Abba Medix Corp. (« **Abba** »), afin d'accroître la présence de MTL Cannabis au Canada. Le produit de fleurs séchées Cookies n' Cream de MTL Cannabis a dépassé les attentes en tant qu'offre exclusive en Ontario et sa distribution aux côtés de la souche Sage n' Sour, offerte sous forme de fleurs séchées et bientôt, en format préroulé, sera étendue à 6 provinces à l'échelle du Canada.

De plus, Abba et MTL Cannabis ont effectué de nouveaux tests emballants sur des produits génétiques dont la teneur en THC est supérieure à 26 % et qui sont actuellement cultivés à grande échelle dans les installations à faible coût de MTL Cannabis. Ces nouveaux produits génétiques viendront compléter les

produits déjà acceptés qui sont lancés dans trois des plus grands marchés récréatifs du Canada en vertu des licences de Canada House (ICM et Abba). Leur lancement devrait avoir lieu avant juin 2022.

Enfin, MTL Cannabis a accepté de financer des dépenses en immobilisations liées à la modernisation de l'installation de production autorisée d'ICM située à Louiseville, au Québec. Dans le cadre de la modernisation, qui a été amorcée et qui sera réalisée sous la direction de MTL Cannabis, on convertira les méthodes de culture de l'installation d'ICM pour les harmoniser avec les méthodes existantes de l'installation autorisée de 57 000 pieds carrés de MTL Cannabis. La modernisation de l'installation d'ICM se déroulera en deux phases. Les phases initiale et secondaire de la modernisation entraîneront une augmentation progressive de la capacité de production annuelle d'ICM de 5 000 kg pour chacune des phases (10 000 kg au total).

Le point sur les cliniques et le cannabis médical

Les cliniques d'Abba et de Canada House (« **CHC** ») continuent d'accroître leur présence médicale avec diligence et de façon délibérée, grâce au principal portefeuille de produits de cannabis médical d'Abba (qui comprend maintenant des produits topiques, des suppositoires et une liste encore plus longue de partenaires, de marques et de choix), et la prestation par CHC de services thérapeutiques de traitement avec cannabinoïdes de pointe. Les ventes mensuelles de cannabis médical d'Abba ont augmenté de plus de 60 % par rapport aux niveaux de l'été 2021 et ont dépassé 500 000 $ par mois depuis novembre 2021. Le lancement récent du nouveau portail d'achat bilingue d'Abba a permis d'accroître la fonctionnalité, la satisfaction et les ventes au Québec. CHC sert maintenant plus de 4 000 vétérans, et Abba a rejoint 1 000 vétérans, ce qui témoigne de leur succès en matière de prestation de services pour cet important segment. Les ventes quotidiennes de produits médicaux d'Abba ont dépassé 40 000 $ par jour pour la première fois en mars 2022.

À propos de MTL Cannabis

MTL Cannabis est un producteur autorisé de cannabis privé établi à Montréal, au Québec. En tant qu'entreprise axée sur les fleurs créée pour répondre aux besoins modernes, MTL Cannabis cultive ses variétés sur une installation autorisée de 57 000 pieds carrés, dont les deux bâtiments actuels pourront s'agrandir jusqu' à près de 130 000 pieds carrés, et qui pourrait s'étendre à plus de 300 000 pieds mètres carrés. Avec sa superficie actuelle, l'installation intérieure abrite des méthodes de culture hydroponique exclusives appuyées par des techniques artisanales qui produisent des fleurs idéales pour les gens. MTL Cannabis produit actuellement plus de 13 000 kg de fleurs par an, soit plus de 2 kg par éclairage.

L'entreprise a conclu des ententes d'approvisionnement dans les dix provinces canadiennes, se classant ainsi parmi les cinq producteurs de fleurs séchées les plus importants en matière de ventes dans presque tous les marchés.

L'objectif de MTL Cannabis est clair depuis le début : devenir la marque qui met le meilleur de la rue sur les tablettes tout en restant fidèle à la qualité artisanale. Veuillez consulter le site http://www.mtlcannabis.ca/.

À propos de la société Canada House

Canada House Wellness Group Inc. est la société mère d'Abba Medix Corp., un producteur autorisé de Pickering, en Ontario, qui produit du cannabis médical de grande qualité; IsoCanMed Inc., un producteur autorisé de Louiseville, au Québec, qui cultive du cannabis de qualité supérieure dans son installation de production intérieure de 64 000 pieds carrés; Cliniques Canada House Inc., avec des cliniques partout au pays qui travaillent directement avec des équipes de soins primaires pour proposer des services thérapeutiques spécialisés de traitement avec cannabinoïdes aux patients souffrant de problèmes médicaux simples et complexes; et Knalysis Technologies, un fournisseur de logiciels entièrement personnalisables en nuage qui relient médecins, fournisseurs et patients aux données qui appuient les traitements avec le cam1abis médical.

Canada House sert le marché canadien du cannabis destiné principalement au marché médical. Pour plus d'informations, visitez le www.canadahouse.ca ou le site de SEDAR a www.sedar.com.

Pour plus d'information, contactez :

Steven Pearce, Vice-President, Legal
Canada House Wellness Group
289-980-3584
spearce@canadahouse.ca

Mike Lubarsky, President
MTL Cannabis
514-240-7792
mike@mtlcannabis.ca

Mise en garde concernant l'information prospective

Ce communiqué contient des déclarations prospectives, y compris des déclarations qui portent, entre autres, sur les activités cliniques, de production et de technologie de la Société, ses plans d'avenir, les marchés, les objectifs, les buts, les stratégies, les intentions, les croyances, les attentes et les estimations de la Société, et peut généralement être cerné par l'utilisation de mots comme « peut », « doit », « devrait », « pourrait », « probable », « possible », « s'attendre », « a l'intention», « prévoit », « croit », « planifie », «vise» et« continue» (ou la forme négative) ainsi que par des mots et des expressions d'importance semblable. Bien que la Société soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisom1ables, ces énoncés comportent des risques et des incertitudes, et ii ne faut pas se fier indument à de tels énoncés. Certains facteurs ou hypothèses réels importants sont appliqués dans la formulation d'énoncés prospectifs,

et les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux qui sont exprimés ou implicites dans ces énoncés. Les hypothèses importantes utilisées pour élaborer de l'information prospective dans le présent communiqué comprennent, entre autres, la clôture de la transaction avec MTL Cannabis et la réception de toutes les approbations connexes nécessaires relativement à la réglementation et aux actionnaires, et le *Règlement sur l'accès au cannabis à des fins médicales* (RACFM) et de la *Loi concernant le cannabis* et modifiant la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, le *Code criminel* et d'autres lois, adoptées par le gouvernement fédéral du Canada, rendant légaux les produits comestibles, les vapes et les huiles à base de cannabis à des fins récréatives le 17 octobre 2018 et le 17 octobre 2019; les liquidités et les ressources en capital de la Société, y compris la disponibilité de ressources en capital supplémentaire pour financer ses activités; le niveau de concurrence; la capacité d'adapter les produits et services au marché changeant; la capacité d'attirer et de retenir des cadres clés; et la capacité d'exécuter des plans stratégiques. Des renseignements supplémentaires sur les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des attentes et sur les facteurs importants ou les hypothèses appliquées à la création d'énoncés prospectifs se trouvent dans le plus récent rapport de gestion annuel et intermédiaire de la Société, sous la rubrique « Risques et incertitudes », ainsi que dans d'autres documents de divulgation publique déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. À moins que la loi ne l'exige, la Société n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres éléments.

Ni le CSE ni son fournisseur de services de régulation (tel que ce terme est défini dans les politiques du CSE) n'assument la responsabilité de la pertinence ou de l'exactitude du présent communiqué.